LES AMIS DES ARCHIVES

de la Haute-Garonne



11-14, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE
Tél. le mercredi après-midi : 05.62.26.85.72
Site internet de l'association : www.2a31.net
Courriel de l'association : amis.archives@laposte.net

 $\begin{array}{lll} & T\'{e}l. \ Archives \ d\'{e}partementales : & 05.34.31.19.70 \\ Fax : & 05.34.31.19.71 \\ Site \ internet : & \underline{www.archives.cg31.fr} \\ Courriel : & \underline{archives@cg31.fr} \\ \end{array}$

PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 159

(SUPPLÉMENT A LA « LETTRE DES AMIS » N° 229 du 29 février 2008)

La naissance et le développement des villages de Haute-Garonne au Moyen Âge

Par M. Jean-Loup ABBÉ, professeur d'histoire médiévale à l'Université Toulouse-Le Mirail

Notes fournies par M. Jean-Loup Abbé pour sa conférence au Conseil général de la Haute-Garonne le 14 décembre 2007

La naissance et le développement des villages de Haute-Garonne au Moyen Âge¹

INTRODUCTION

Cette conférence a pour objectif de dresser un tableau des principales connaissances sur la genèse et l'évolution de l'habitat villageois médiéval dans le sudouest de la France. Le département de la Haute-Garonne fournit de nombreux exemples de cette histoire qui est essentielle pour la constitution du réseau actuel des agglomérations. Ils seront sollicités pour illustrer les différents phénomènes présentés. Tout un chacun saura enrichir cette présentation par ses propres recherches locales ou régionales.

Notre connaissance de l'habitat au Moyen Âge a beaucoup progressé. Elle rend d'autant plus évidente la transformation profonde que le Moyen Âge central manifeste. L'habitat dispersé était largement majoritaire entre les V^e et X^e siècles ; le **regroupement de l'habitat** devient ensuite, dans de larges zones de l'Europe, la forme dominante, même si elle n'est pas exclusive, de l'habitat paysan. Le village, comme forme majeure de l'habitat, est né au Moyen Âge central = XI^e-XIII^e s.

Les **causes** de mutations sont de deux types :

- démographiques et économiques
- * économique : la **conquête** des terres nouvelles. Ces conquêtes entraînent des déplacements de populations, donc la création d'habitats nouveaux (en nombre considérable). Les villages se créent par centaines ou par milliers. **Quatre cents sauvetés ou bastides** sont créées dans le Midi de la France, chiffre sans doute inférieur à la réalité.
- * **démographique** : elle est évidente, mais très difficile à mesurer. Croissance régulière et soutenue, et qui va s'accélérant avec le temps. Cette croissance s'inscrit dans la très longue durée, du VII^e au XII^e s., et finit par modifier complètement le paysage humain.
- socio-politiques

-

¹ Cette synthèse doit beaucoup aux travaux et aux enseignements de mes prédécesseurs à l'Université de Toulouse, en particulier P. Bonnassie, M. Berthe, B. Cursente et M. Mousnier. Chacun connaît l'importance de leurs écrits dans le domaine du peuplement médiéval des régions du sud-ouest de la France.

C'est ce que l'on appelle « la **révolution féodale** » ou « l'avènement de la féodalité » Dans l'habitat nouveau qui se crée aux XI^e-XIII^e s, on note une part prépondérante de l'**habitat fortifié** ou, tout au moins, du rôle joué par les forteresses dans l'organisation de l'habitat.

Trois facteurs peuvent être soulignés:

- la désagrégation de l'autorité publique, et son corollaire, la **prise de pouvoir au niveau local**. Fin X^e - XI^e s. : avènement des chefs locaux (vicomtes, grands propriétaires...) qui deviennent des seigneurs = formation des châtellenies, du « système castral ». Dans le Midi de la France, d'innombrables châteaux ont été construits sans le consentement d'aucun représentant de l'autorité publique.
- la **militarisation de la société**. La caractéristique principale de l'époque féodale est la prolifération du groupe des *milites* dont la fonction essentielle est la guerre. Ils composent la garnison du château, ou, au moins, la force combattante de la châtellenie. Guerre contre qui ? Évidemment, la plupart du temps, contre les châtellenies voisines, ce qui favorise le développement d'un climat d'insécurité qui caractérise principalement le XI^e siècle. Cette insécurité provoque, de la part des populations, une recherche de **protection**, dans une double direction :
- recherche de la protection surnaturelle, en liaison avec le mouvement de la Paix de Dieu, et création d'habitats placés sous la **sauvegarde divine** et dont le territoire est délimité par des croix : ce sont des **sauvetés**. Ce sont aussi des **enclos ecclésiaux**, dans les trente pas autour de l'église ; les cimetières peuplés ; les **bourgs monastiques** (ex. : Muret-prieuré de Saint-Germier, Saint-Béat).
- recherche de protection militaire, les habitants recherchent la protection de leur château contre les entreprises des châtelains voisins et donc création de *castra*, de castelnaux, de bourgs subordonnés au château.
- la **constitution des seigneuries**. Le château est le siège du ban, le centre de commandement. Il domine un territoire (district, châtellenie) et commande toute l'organisation sociale au sein de ce territoire, en particulier la répartition de l'habitat. Au seigneur appartient le **pouvoir d'organiser cet habitat**, de créer des habitats nouveaux, éventuellement de concentrer cet habitat autour de son château.

On débouche alors sur le concept d'*incastellamento*, concept fondamental pour la période étudiée. D'autres mots ont été proposés : enchâtellement et encellulement.

L'incastellamento a une double origine et présente un double caractère :

- une réorganisation des structures de production et d'habitat, c'est-à-dire la réorganisation des terroirs et la subordination de ces terroirs à un **habitat concentré**.
- il présente un caractère proprement militaire (de défense) par le fait que le nouvel habitat villageois est un **habitat fortifié** (le village est entouré d'une enceinte), par la liaison étroite qui est établie entre le village et le château.

A. L'habitat médiéval avant le village

Au haut Moyen Âge, l'habitat n'est que très rarement concentré. Les seuls pôles de concentration dans les campagnes sont les *vici*, grosses bourgades, à la fois lieux d'échanges, de marchés, de centres culturels (premières églises rurales construites dans les *vici*).

En dehors des *vici*, l'habitat est généralement dispersé. La *villa* du haut Moyen Âge n'est pas un pôle de regroupement de l'habitat ; par ses structures encore largement esclavagistes, elle est même un pôle répulsif pour les paysans libres des environs. Elle ne subsiste guère que comme centre de peuplement secondaire (hameau). Aux XI^e-XII^e s., elle n'est plus guère qu'un archaïsme.

En dehors des *villae*, on ne trouve guère au haut Moyen Âge que des **agrégats** d'habitations paysannes que l'on n'ose pas appeler villages : habitats de petites dimensions (quelques familles) ; les lieux de culte qui leur sont liés sont de toutes petites églises (10, 20 fidèles) qui parfois ont survécu ; habitats très sommaires et très instables : groupements de cabanes sur un ou deux siècles.

B. Pourquoi l'apparition du village?

1) Causes économiques

- La **naissance du village** (XI^e, XIII^e, XIII^e s. selon les lieux) correspond au moment où l'**expansion** change de rythme et de nature. Jusque-là, elle s'était fréquemment déroulée sans concertation, à la suite, le plus souvent, d'initiatives paysannes individuelles.

Il arrive un moment où l'organisation doit évoluer parce que :

les investissements sont de plus en plus lourds

la main d'œuvre impliquée de plus en plus nombreuse

les besoins en outillage s'accroissent

et aussi se pose le problème de la commercialisation des produits de l'expansion.

C'est le moment où l'expansion nécessite une direction (les seigneurs) et une concertation (communautés villageoises).

- D'autre part, l'expansion débouche sur la **création d'activités secondaires et tertiaires** (rendues nécessaires par la croissance elle-même).

Activités secondaires :

il faut des **artisans** pour fabriquer les outils nécessaires aux paysans (outils de plus en plus nombreux et complexes).

il faut des artisans pour transformer et valoriser les produits de l'agriculture et de l'élevage (artisans du textile, cuir...).

pour se poursuivre et s'accélérer, l'expansion nécessite un processus de division du travail, de diversification des métiers.

Le village devient le lieu où se regroupent les hommes de métier.

Activités tertiaires :

- Pour la commercialisation des denrées agricoles, d'où l'**association village-marché** que l'on retrouve de manière très fréquente. La bastide est d'abord une place de marché (cf. aussi le bourg *mercadier*).

2) Progrès des techniques de construction

L'habitat du haut Moyen Âge était extrêmement sommaire : cabanes ou huttes. La construction des villages se situe dans une période d'essor des techniques de construction (époque de l'architecture romane). L'habitat nouveau est un **habitat en dur** : parfois pisé et bois (castelnaux de Gascogne : voir la thèse de B. Cursente, *Les castelnaux de la*

Gascogne), souvent en **pierres** (M.-G. Colin, I. Darnas, N. Pousthomis, L. Schneider (dir.), La maison du castrum de la bordure méridionale du Massif Central, Centre d'Archéologie médiévale du Languedoc, 1997). Le progrès de la construction en pierre caractéristique de cette période. La construction en **terre** a joué un rôle important dans les plaines, dans les villes comme dans les villages (habitations, remparts), mal connu du fait du peu de conservation (voir la récente thèse de F. Loppe, La terre crue dans la fortification en Lauragais : l'exemple de Castelnaudary (Aude), vers 1355-vers 1450, 2007).

Noter aussi l'apparition et le développement de l'usage de la **brique** et de la **tuile**, phénomènes encore très mal connus.

3) Transformations sociales : émergence de la seigneurie castrale

C'est tout le problème des **rapports entre château et village** (seigneurie et village). Ces rapports sont complexes et ont varié selon les temps et les lieux.

- Le château a pu constituer un **pôle répulsif** de peuplement, ceci durant la période initiale du mouvement de féodalisation (période de violences, de guerres privées entre châtellenies). Le regroupement villageois se fait donc à l'écart du château, dans des lieux qui bénéficient d'une **immunité** d'ordre surnaturel, auprès des églises, des sauvetés.
- Inversement, dans des cas beaucoup plus nombreux, le château a joué un **rôle attractif**, a servi de pôle de regroupement. Pour des raisons d'ordre **défensif**: les habitants d'une châtellenie s'entassent autour de leur châtelain pour se défendre des entreprises des châtelains voisins; mais aussi des châteaux, essentiellement des mottes, peuvent être construits en vue d'assurer la sécurité d'un nouveau centre de peuplement; ce sont alors des mottes de **défrichement**.

Pour des raisons d'ordre plus général : la seigneurie banale présente un caractère territorial, elle est une circonscription, un district, et le château est le **chef-lieu** de ce district. Ce rôle de chef-lieu entraîne tout naturellement la concentration du peuplement : les premiers à s'installer près du château sont ceux qui sont directement liés à la défense et à la gestion de la châtellenie, ensuite les artisans qui travaillent pour le châtelain et son personnel, enfin les paysans attirés par les commodités que représente le château en tant que chef-lieu : présence d'un artisanat, souvent d'un marché, etc.

Le mouvement de concentration autour du château a pu être encouragé par des **initiatives venant des seigneurs**. Les seigneurs ont trouvé intérêt au regroupement de leurs paysans pour des raisons d'ordre **militaire** : les villageois doivent le service d'ost ou de guet et peuvent fournir un appoint pour la défense du château. De plus, le village forme une ligne de défense avancée du château surtout s'il est entouré de murs, ce qui est souvent le cas.

La concentration des habitants ne fait que refléter la concentration des pouvoirs, elle est la concrétisation topographique de l'instauration de la seigneurie banale. Ce regroupement peut se faire de manière autoritaire. Le plus souvent, il a été opéré en douceur, par concession de privilèges, surtout par la concession de lots à bâtir. Pour réussir, ces initiatives seigneuriales devaient rencontrer l'adhésion des paysans. Cette adhésion s'explique par le faible attachement des paysans à l'habitat antérieur (dispersé, donc exposé) et le triple besoin de sécurité, confort et sociabilité qu'ils ressentent.

Enfin, si le château a joué souvent un rôle déterminant dans la répartition de l'habitat, ce n'est pas toujours le cas. Le village peut se créer indépendamment du château : l'église, la place du marché, la maison peuvent jouer un rôle décisif dans la genèse de l'habitat groupé.

C. Trois grands types de villages neufs

Toute typologie est réductrice et oublie les nuances, nombreuses dans ce domaine. Beaucoup d'agglomérations présentent des caractères mixtes, fruits d'une évolution contrastée, obéissant à des impératifs et des projets différents. Pour autant, trois grands types de villages formés au Moyen Âge peuvent être distingués, selon une distinction déjà proposée par Ch. Higounet (*Paysages et villages neufs du Moyen Âge* et *Villes, sociétés et économies médiévales*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1975 et 1992), et depuis étoffée et nuancée. Ce sont :

- les villages nés en fonction d'une protection de nature religieuse : d'une manière globale, on les appelle les sauvetés.
 - Les villages castraux, subordonnés aux châteaux ;
- Les villages nés en dehors de tout contrôle castral : les villages à maisons (ou casaliers) et les « villes neuves » (le terme désigne pour autant bien le plus souvent des villages).

Voir Fabre (G.), Bourin (M.), Caille (J.), Debord (A.), (dir.), *Morphogenèse du village médiéval (IX^e-XI^e siècles), Table–ronde de Montpellier 1993*, Association pour la connaissance du patrimoine du Languedoc-Roussillon, 1993.

1) Les sauvetés et villages assimilés

Il y a une préhistoire des sauvetés liée de très près à l'histoire du **mouvement de la Paix de Dieu**. Certains lieux, les églises en particulier, étaient déclarés inviolables, sous peine d'excommunication.

Cet espace est généralement un espace circulaire de trente pas de rayon (coutume des trente pas généralisée par la bulle de Nicolas II de 1059). Dans cet **enclos sacré**, les paysans vont d'abord entreposer leurs provisions dans des cabanes ou « celliers ». On en arrive vite à des constructions en dur : petite agglomération avec ses rues. Donc, concentration extrêmement serrée de l'habitat contre l'église, née au plus fort de la crise du XI^e s, des exactions aristocratiques. Pour qualifier ce type de villages, on parle de **villages ecclésiaux**, ou enclos ecclésiaux. En Haute-Garonne, exemples de Gémil, Deyme, Roumens.

Quelle a été l'efficacité de cette protection ecclésiastique ? Sûrement réelle, car on ne comprendrait pas autrement la persistance, la durée du phénomène. Mais on a aussi de très nombreuses mentions de violations de l'espace sacré, avec pillages, exactions, meurtres. Se développe alors l'idée de **fortifier l'église** et éventuellement le cimetière. Dans le Midi, la transformation d'églises en forteresses semble avoir été d'usage courant :

Dans le Midi, la transformation d'églises en forteresses semble avoir été d'usage courant : c'est un des reproches faits à Raymond VI et à ses vassaux par les autorités ecclésiastiques. Ce qui fait que de nombreux conciles demandèrent la destruction des

églises fortifiées, mais ceci n'empêcha pas ces mêmes autorités ecclésiastiques de fortifier des églises construites au lendemain de la Croisade Albigeoise, en pays tenu pour hostile (comme l'église d'Avignonet) qui ne sont pas à proprement parler des édifices fortifiés, mais ont de hauts murs, de faibles ouvertures, avec un souci défensif évident.

Mais la fortification des églises était totalement contraire à l'esprit initial de la Paix de Dieu qui visait à les placer sous la protection surnaturelle et non matérielle. C'est cet aspect initial qu'on retrouve dans la fondation des sauvetés.

- Les sauvetés.

La fondation d'une sauveté est la création d'un **périmètre sacré en rase campagne**. Elle peut être définie :

comme un établissement qui bénéficie en permanence des garanties de la **Paix de Dieu**. Ce privilège est symbolisé concrètement dans le paysage par les croix qui limitent son territoire.

comme un établissement de **colonisation agricole**. Les sauvetés sont créées pour la plupart **entre 1050 et 1150**, en pleine période de défrichement, dans des zones incultes (forêt de Bouconne, par exemple). Elles sont restées presque exclusivement des villages à vocation agricole.

L'aire d'implantation du village est divisée en lots appelés **casaux**. Chaque nouvel habitant reçoit des terres et un casal pour construire sa maison. Tous les casaux ont une superficie égale, mais cette superficie varie selon les sauvetés. Ces lots sont généralement rectangulaires, mais ils peuvent être carrés (38 m x 38 m à Lussan). Le nombre des casaux varie aussi beaucoup : 300 à Fronton, sauveté des Hospitaliers. Aussi, de nombreuses sauvetés sont construites selon un **plan régulier**, carré à Fronton.

Le phénomène de création des sauvetés concerne uniquement le sud-ouest de la France. Parmi les **fondateurs**, il y a surtout :

- des abbayes bénédictines :

Conques qui fonde Sainte-Foy-de-Peyrolières vers 1050-1070.

- des chapitres :

Saint-Sernin de Toulouse : à Matepezoul (nord de Toulouse) à la fin du XI^e s., à Pins-Justaret (1124) ; à La Salvetat-Lauragais (1137).

- surtout les Ordres Militaires, essentiellement les **Hospitaliers** : entre 1100 et 1120, une quarantaine de sauvetés sont créées dans la forêt de Bouconne, plus d'autres sauvetés importantes comme Fronton. Sur les sauvetés du Comminges : P. Ourliac, "Les sauvetés de Comminges. Études et documents sur les villages fondés par les Hospitaliers dans la région des coteaux commingeois", (1947), rééd. *Études d'histoire du droit médiéval*, Paris 1979, p 31-111.

Au-delà de 1120, le mouvement de fondation des sauvetés s'essouffle et se transforme. Le terme en vient à désigner une zone sous contrôle laïc seigneurial, comme la salvetat de Toulouse fondée par le comte de Toulouse Alphonse-Jourdain aux portes du Château Narbonnais. De là vient l'emploi de l'expression **sauveté castrale** (cf. article de G. Pradalié dans *Hommage à C. Higounet*, *Annales du Midi*, 1995). On est bien loin de la Paix de Dieu.

2) Les villages castraux

Les villages castraux des **Pyrénées garonnaises** ont été l'objet d'une première investigation globale par G. Pradalié, (art. dans *Villages pyrénéens*, éd. Méridiennes, 2001). L'enquête est difficile : absence de fouilles, peu de sources. Néanmoins, la

connexion du château avec l'habitat villageois est importante = **41** % des villages de la vallée de la Garonne. La moitié sont certainement des villages castraux, tel l'emblématique Fronsac, qui, parfois, se sont déplacés vers des sites plus accueillants. Donc l'*incastellamento* n'a que partiellement réussi. D'autres regroupements ont eu lieu, autour de l'église, comme à Luchon, et certainement aussi du *casal* (cf. *infra*).

Les castelnaux, variantes du village castral, ont fait l'objet de travaux de référence par B. Cursente pour la Gascogne.

La **première phase** de construction de *castra* se situe entre le **milieu du XI**^e **et le milieu du XII**^e **s.** Les châteaux sont construits sur motte entourée d'enceintes de faible dimension. Ces enceintes n'abritent guère que la tour du seigneur, et dans la basse-cour les maisons de ses *milites* et de ses domestiques. Pourtant, dès cette époque apparaissent déjà quelques bourgs extérieurs : il s'agit déjà de castelnaux associant château et village.

La grande phase de création des castelnaux se situe entre 1150 et 1270 avec son apogée au début du XIII^e s. C'est l'époque de plein essor démographique, aussi des défrichements, de l'expansion agricole. Les seigneurs n'ont plus aucune peine pour peupler leurs fondations. En Toulousain : Castelginest, Castelmaurou, Cornebarrieu. Castelmaurou : Conques reçoit en 1106 l'église Sainte-Foy pour faire une sauveté, avec l'accord des co-seigneurs de *Castrum Mauronis*. Un tertre à l'écart du village actuel, avec un toponyme « Le Fort », pourrait correspondre à l'ancien castelnau (G. Pradalié, art. cit. *Hommage à C. Higounet*).

Dans la plus grande partie des cas, les castelnaux sont des habitats de **hauteur**. Le type le plus fréquent est le **village-rue** qui s'étire le long d'une rue sur la crête d'une colline. En créant des castelnaux, les petits seigneurs renforcent à bon compte la défense de leurs châteaux (souvent des mottes très médiocres).

Le nombre des maisons varie dans une fourchette comprise entre 15 et 50 (population de 60 à 200 habitants), ce qui montre bien le **caractère villageois** du castelnau, qui diffère en cela des bastides postérieures. L'enceinte est constituée d'un fossé qui en est la pièce maîtresse et d'un talus de terre. Dans bon nombre de cas, la construction du castelnau ne s'est pas accompagnée de la construction d'une nouvelle église. L'ancienne église paroissiale a subsisté, isolée dans la campagne, témoin de l'habitat pré-castral.

3) Loin de l'église et du château : les villages casaliers et les bastides

Les villages casaliers

Des études très récentes ont été menées sur les villages **montagnards** des Pyrénées (M. Berthe, B. Cursente (dir.), *Villages pyrénéens. Morphogenèse d'un habitat de montagne*, Méridiennes, 2001).

La morphologie de ces villages se présente de façon **inorganique** et les conditions d'un milieu naturel particulièrement contraignant ont joué fortement sur le mode de vie des populations pyrénéennes. Mais aussi l'organisation sociale présente des caractères très originaux : une **société dite « à maisons »** a constitué des lignées familiales où la transmission des patrimoines est au cœur des stratégies paysannes : le centre en est le casal ou *l'ostau*. Les **maisons dominantes**, car elles sont fortement hiérarchisées entre elles, contrôlent la vie communautaire, aussi bien pour l'édification d'une église, que le respect des obligations militaires ou la gestion des pâturages d'altitude. Les « bonnes

maisons » dominent le jeu social, et ce d'autant plus qu'elles ont échappé, ou ont pu résister, pendant une bonne partie du Moyen Âge central, à une féodalisation trop proche, ne gardant comme interlocuteur qu'un comte puisque le châtelain n'est vraiment là qu'à partir du XIII^e siècle (voir B. Cursente, *Des maisons et des hommes. La Gascogne médiévale (XI^e-XV^e siècle)*, PUM, 1998).

Les bastides, le marché et la régularité des plans

Les bastides = partie émergée d'un iceberg : les **villes neuves** médiévales, phénomène particulièrement présent en Haute-Garonne (voir art. à paraître JL Abbé, D. Baudreu, M. Berthe, « Les villes neuves médiévales du sud-ouest de la France », actes du colloque de Hondarribia de 2006 sur les villes neuves médiévales). La ville neuve peut se définir comme une agglomération planifiée. Cette planification trouve souvent sa traduction dans un urbanisme régulier, fruit des lotissements organisés. L'analyse des formes permet de classer les villes neuves à plan régulier du Sud-Ouest en deux grandes familles de plans, les plans linéaires et les plans bi-axiaux (M. Berthe).

Plan linéaire: La forme la plus élémentaire est établie sur une **rue unique** du type « village rue ». Ce modèle de tracé organise l'agglomération ou le quartier autour de la rue publique. Dans les formules plus sophistiquées, la trame bâtie s'organise parallèlement sur une ou plusieurs longitudinales secondaires. Certaines villes ont multiplié jusqu'à cinq ces parallèles, par exemple Villefranche-de-Lauragais et Saint-Félix-Lauragais.

Plan biaxial: caractérise essentiellement des bastides; très fréquent au sein du réseau des villes neuves médiévales du sud-ouest de la France. Dans le plan bi-axial, les voies, prolongeant les quatre côtés de la **place**, forment, avec leurs parallèles, une grille **orthogonale**. L'extrême diversité des formes rend difficile l'établissement d'une typologie satisfaisante des plans bi-axiaux.

Un de ces modèles associe, autour d'une place carrée, des îlots rectangulaires, majoritaires, et des îlots carrés sur deux côtés de la place et dans leur prolongement. L'exemple le plus représentatif est celui de la bastide de Grenade-sur-Garonne, auquel il faut associer Revel. S'impose, dans l'extrême diversité de la gamme utilisée par les fondateurs, le rôle fondamental de la **grande place** dans l'élaboration des **formes les plus abouties** des villes à plan régulier. C'est elle qui, au temps des bastides, a hissé l'orthogonalité à son plus haut degré d'élévation.

Une étape essentielle est franchie entre **1130 et 1180** avec l'apparition des premiers prototypes de la grande place régulière et des plans bi-axiaux. L'épicentre des innovations se situe cette fois sur les domaines des comtes de Toulouse. La fondation de Montauban (1144?) n'est que la pièce maîtresse d'un ensemble de réalisations.

Florent Hautefeuille a mis en évidence l'existence au XII^e siècle d'une vague de fondations de petites villes à vocation commerciale, qui ne sont pas tout à fait des sauvetés, qui ne sont pas encore des bastides et qui se distinguent clairement des castelnaux antérieurs. Il les a appelées des « **bourgs mercadiers** ». Le mouvement semble se dessiner dans le second tiers du XII^e siècle et se prolonger jusque vers 1180. Les initiateurs de ce mouvement sont les grands princes territoriaux dont la puissance politique se traduit généralement par la présence d'un château urbain situé en périphérie de l'agglomération. Au premier rang de ces princes et à l'origine des fondations les plus importantes, nous retrouvons le comte de Toulouse **Raymond V**. Villemur est un exemple de ces fondations. La place révèle le rôle essentiel qui est dévolu à l'activité **commerciale** dans ces nouveaux bourgs.

C'est durant la **seconde moitié du XIII**^e **siècle**, avec la floraison des **bastides**, qu'apparaissent et se diffusent les formes régulières les plus accomplies. Le terme désigne une agglomération de plan souvent **orthonormé** (ou en grille), ordonnée autour d'une grande place centrale vouée au commerce et généralement fondée par **paréage** entre un établissement ecclésiastique et un agent de l'autorité comtale, ducale ou royale. Une bastide se définit à la fois par ses fonctions de **ville-marché** et par ses formes, indissociables.

Sur les activités marchandes, voir la récente thèse de J. Petrowiste, *Naissance et essor* d'un espace d'échanges au Moyen Âge : le réseau des bourgs marchands du Midi toulousain (XI^e-milieu du XIV^e siècle), 2007.

Les fondations de bastides sont centrées sur les années entre **1250 et 1320**. Les bastides incontestables des décennies 1230-1250 sont en fin de compte très peu nombreuses, Lisle-sur-Tarn, vers 1230, la première des bastides, et Montesquieu-Volvestre vers 1246.

Il est clair que jusqu'au milieu du XIII^e siècle les bastides n'ont guère concurrencé les *castra* et les castelnaux. Ce sont les premières fondations du comte **Alphonse de Poitiers**, héritier du comte de Toulouse Raymond VII, qui marquent le véritable démarrage du phénomène spécifique des bastides. Dans la décennie 1250, le mouvement de création et de maturation des formes s'accélère et s'amplifie, avec notamment, en Haute-Garonne, Villefranche-de-Lauragais, Saint-Sulpice-de-Lézat et Carbonne.

CONCLUSION

L'étude des villages offre un champ d'une grande complexité. Complexité du **vocabulaire** : tel village qui s'est appelé sauveté vers le XI^e ou XII^e siècle est revivifié par une nouvelle opération de peuplement : c'est le cas de Fonsorbes, sauveté fondée par les Hospitaliers vers la fin du XI^e s., devenant *castrum* par l'initiative d'un seigneur local qui s'impose et accorde une charte de franchise aux habitants ; c'est aussi le cas de Léguevin, d'abord sauveté, puis *castrum*, puis bastide...

Le problème de la **réussite** de ces villages se pose alors : selon quels critères peuton dire qu'ils ont « réussi » ? L'agglomération s'est maintenue alors qu'un nombre certain a disparu (cf. les villages désertés) et il faudrait considérablement allonger la liste de ce qui est actuellement identifié. D'autres sont actuellement de petits centres sans doute pas plus peuplés maintenant qu'au Moyen Âge. D'autres sont considérés comme des symboles éclatants de réussite, comme Grenade-sur-Garonne. Il est difficile pour répondre à la question de la réussite de faire la part entre le projet des promoteurs médiévaux et les critères du XXI^e s. en matière d'urbanisation et de dynamisme.

Enfin, il faut mentionner l'intérêt de la recherche actuelle pour les transformations médiévales des agglomérations. En particulier, aux XIVe et XVe siècles, les *forts villageois* représentent un phénomène encore mal connu d'urbanisme lié à la guerre de Cent Ans, visant à créer un espace de refuge collectif à l'intérieur, parfois même à l'extérieur, des villages. La Haute-Garonne, située à proximité de ce qui était alors la Guyenne, a été fortement marquée par ces aménagements. Le groupe de travail sur les forts villageois mis en place en 2006 à l'Université du Mirail témoigne du dynamisme dans un domaine qui est un des fondements de la recherche médiévale toulousaine.

Villages ecclésiaux : Gémil et Roumens





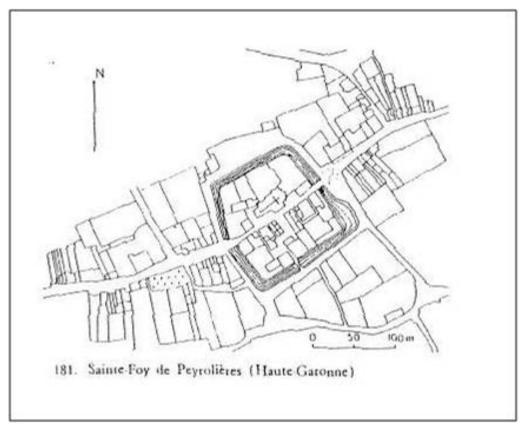
Une église fortifiée : Avignonet



Une sauveté hospitalière : Fronton

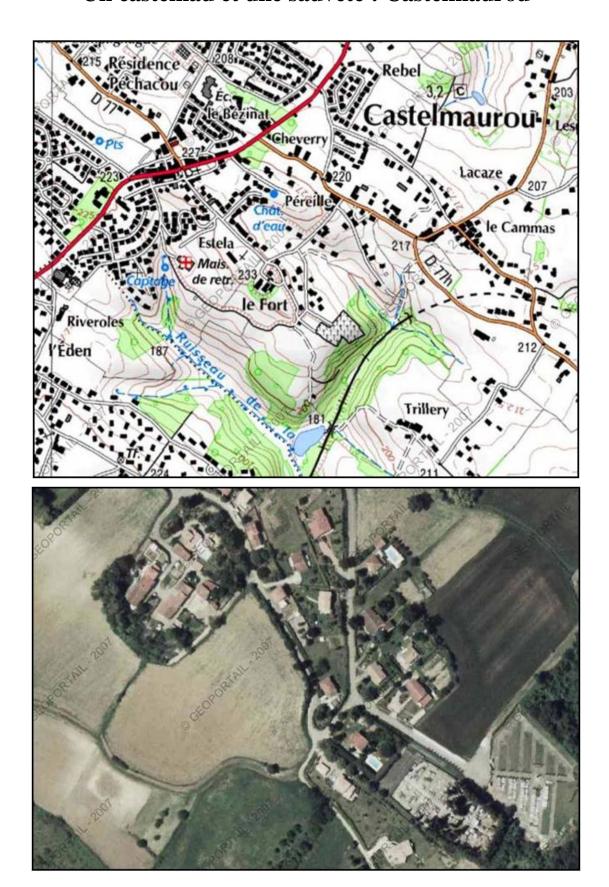


Une sauveté de Conques : Sainte-Foy-de-Peyrolières

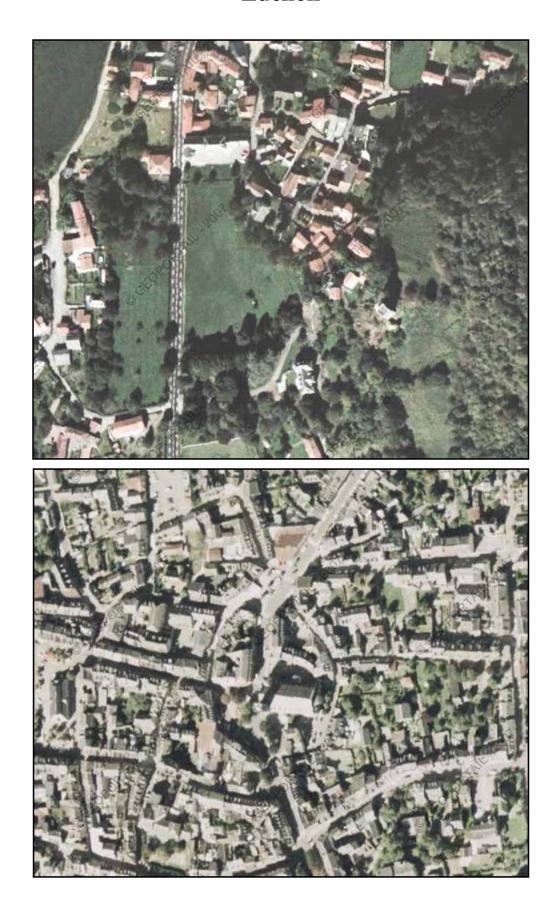




Un castelnau et une sauveté : Castelmaurou



Pôle castral, pôle ecclésial : Fronsac et Bagnères-de-Luchon



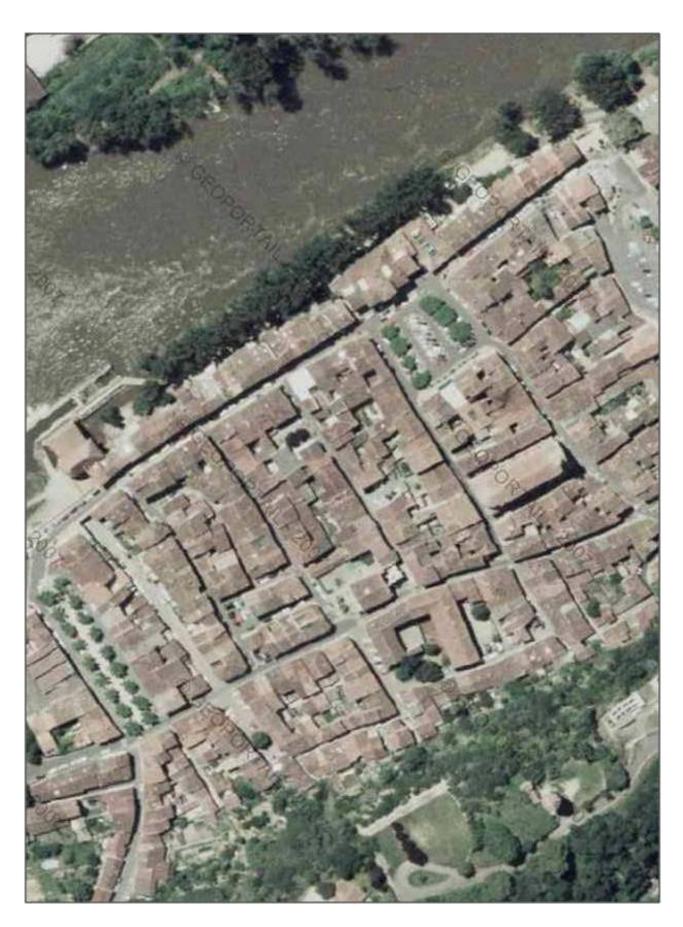
Villes neuves à plan linéaire : Villefranche-de-Lauragais / Saint-Félix-Lauragais



Bastide et plan biaxial : Grenade-sur-Garonne



Un bourg mercadier : Villemur-sur-Tarn



Une des premières bastides : Montesquieu-Volvestre

